

Comptes annuels 2020

Table des matières

3 Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision

21 Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes

Rapport de l'organe de révision

29 Pro Senectute Suisse

Commentaire

Comptes individuels

Rapport de l'organe de révision

Ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes consolidés

Commentaire

Les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis conformément à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

L'ensemble de l'organisation Pro Senectute termine l'exercice 2020 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de KCHF 5308 (année précédente KCHF 16 676), pour un résultat financier positif de KCHF 1370 (année précédente KCHF 12 825).

Compte d'exploitation

En 2020, les recettes d'exploitation de l'ensemble de l'organisation ont augmenté de KCHF 3080 (soit 1,1%) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à KCHF 273 433. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des dons et legs de KCHF 7167, alors que le coronavirus a fait chuter les produits des services et des ventes de KCHF 7412.

Les charges des prestations ont augmenté au total de KCHF 947 par rapport à 2019, passant à KCHF 266 473. La part des charges administratives (y c. les charges liées à la recherche de fonds) s'élève à 9,4% (année précédente 9,7%).

Bilan

En 2020, le capital de l'organisation a augmenté de KCHF 5675 pour atteindre KCHF 238 657. Le taux de réserve (capital de l'organisation par rapport aux charges totales des prestations, en mois) s'élevait fin 2020 à 10,7 mois, contre 10,5 pour l'exercice précédent. Ce résultat se situe donc dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par ZEWO.

Gestion des risques

Pro Senectute réalise chaque année une analyse des risques pour l'ensemble de l'organisation. Elle examine les mesures existantes et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

L'année 2021 sera elle aussi marquée par la pandémie de coronavirus. Cette crise du COVID-19 demeure un défi aussi bien pour les seniors que pour les collaborateurs et collaboratrices ainsi que les bénévoles de Pro Senectute. Nous pouvons donc doublement nous féliciter d'avoir réussi à adapter notre activité et nos prestations tout en développant de nouveaux services. Grâce à des ajustements rapides, Pro Senectute a enregistré une année 2020 stable d'un point de vue financier et dispose des moyens nécessaires pour continuer à satisfaire au mieux les besoins des personnes âgées en 2021.

Urs Bösch, responsable Finances et Services

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2019	2020
Liquidités	K1	92'400	120'396
Titres	K2	123'113	106'165
Créances provenant de livraisons et de prestations	K3	19'543	18'545
Autres créances à court terme	K3	2'376	2'122
Stocks et prestations non facturées	K4	920	1'136
Actifs de régularisation	K5	3'535	3'574
Actif circulant		241'887	251'938
Immobilisations corporelles	K6	143'766	142'552
Immobilisations financières	K7	3'522	3'558
Immobilisations incorporelles	K8	1'988	1'375
Actif immobilisé		149'276	147'485
Immobilisations financières inaliénables	K8.1	5'350	5'305
Actif immobilisé inaliénable		5'350	5'305
Total des actifs		396'514	404'728
Dettes provenant de livraisons et de prestations	K9	10'936	11'548
Autres dettes à court terme	K9	6'331	8'188
Passifs de régularisation	K10	9'840	10'536
Provisions	K12	503	1'679
Capitaux étrangers à court terme		27'609	31'951
Dettes	K11	72'156	67'132
Provisions	K12	3'731	2'247
Capitaux étrangers à long terme		75'887	69'379
Capitaux étrangers		103'496	101'330
Capital des fonds affectés		60'035	64'741
Fonds étrangers (capital des fonds y compris)		163'532	166'071
Capital de la fondation		21'306	21'306
Capital libre		117'484	133'307
Capital lié		88'546	84'044
Résultat		5'646	
Capital de l'organisation		232'982	238'657
Total des passifs		396'514	404'728

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2019	2020
Produits des services/produits des ventes	K14	134'280	126'868
Contributions des pouvoirs publics	K15	111'635	114'960
Dons, legs, recherche de fonds	K16	24'438	31'605
Total recettes d'exploitation		270'353	273'433
Contributions et donations versées (aides financières)		-16'992	-17'024
Charges de personnel		-162'572	-163'925
Charges d'exploitation		-53'743	-53'761
Amortissements		-6'415	-6'777
Charges de projets		-239'722	-241'487
Charges de personnel		-15'000	-14'933
Charges d'exploitation		-5'788	-5'373
Amortissements		-531	-553
Charges administratives		-21'318	-20'859
Charges de personnel		-1'328	-1'209
Charges d'exploitation		-3'129	-2'903
Amortissements		-30	-15
Recherche de fonds		-4'487	-4'127
Total charges des prestations	K17	-265'526	-266'473
Résultat d'exploitation		4'827	6'960
Produits financiers		15'099	5'510
Charges financières		-2'233	-4'140
Autres produits	K18	4'755	5'826
Autres frais	K18	-2'151	-4'143
Résultat avant les modifications du capital des fonds et de l'organisation		20'295	10'013
Prélèvements des fonds affectés		3'804	7'475
Affectation à des fonds affectés		-5'948	-11'944
Produits internes des fonds affectés		-1'475	-236
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		16'676	5'308
Prélèvements du capital lié		6'145	6'949
Prélèvements du capital libre		874	1'404
Affectation au capital lié		-9'800	-3'756
Affectation au capital libre		-8'248	-9'905
Résultat		5'646	

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de financement (en KCHF)	2019	2020
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	16'676	5'308
Variation du capital des fonds	3'620	4'705
Résultat avant les modifications du capital des fonds et de l'organisation	20'295	10'013
Amortissements sur des immobilisations corporelles	6'282	6'336
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	989	1'321
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-91	59
Variation de l'existant Provisions	-256	-308
Variation de l'existant Titres	-11'823	17'051
Variation de l'existant Créances	1'602	1'252
Variation de l'existant Stocks et prestations de services non facturées	28	-216
Variation de l'existant Actifs de régularisation	-912	-39
Variation de l'existant Immobilisations financières inaliénables	-255	45
Variation de l'existant Dettes à court terme	-1'154	2'469
Variation de l'existant Passifs de régularisation	1'343	697
Transactions sans influence sur les liquidités	0	-29
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	16'047	38'651
Investissements en immobilisations corporelles	-7'603	-5'219
Investissements en immobilisations financières	-1'687	-204
Investissements en immobilisations incorporelles	-701	-710
Variation du périmètre de consolidation	0	265
Désinvestissements en immobilisations corporelles	371	38
Désinvestissements en immobilisations financières	432	198
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-9'188	-5'632
Variation de l'existant Dettes à long terme	3'089	-5'024
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	3'089	-5'024
Variation des moyens de paiement	9'948	27'995
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	82'452	92'400
État final des liquidités (au 31 décembre)	92'400	120'396

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2020	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Variation périm. consol.	Intérêts internes Transferts	Bilan au 31.12.2020
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	14'256	3'492	-2'933	0	-166	14'649
Fonds pour projets	9'481	7'493	-3'567	0	320	13'727
Fonds pour bâtiments et infrastructures	11'398	457	-81	0	-313	11'461
Fonds pour logements adaptés	5'491	88	-8	0	0	5'571
Fonds où seul le produit peut être utilisé	14'270	0	-212	0	145	14'203
Autres fonds	5'139	415	-674	0	250	5'130
Total fonds affectés	60'035	11'945	-7'475	0	236	64'741

Exercice 2019	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Variation périm. consol.	Intérêts internes Transferts	Bilan au 31.12.2019
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	14'329	1'639	-1'629	0	-83	14'256
Fonds pour projets	8'198	2'276	-1'119	0	126	9'481
Fonds pour bâtiments et infrastructures	10'527	1'254	-383	0	0	11'398
Fonds pour logements adaptés	5'347	133	-11	0	22	5'491
Fonds où seul le produit peut être utilisé	12'930	137	-206	0	1'409	14'270
Autres fonds	5'084	510	-456	0	1	5'139
Total fonds affectés	56'415	5'948	-3'804	0	1'475	60'035

Exercice 2020	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Variation périm. consol.	Transferts	Bilan au 31.12.2020
Capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	21'306
Total capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	21'306
Capital libre	117'484	9'905	-1'404	367	6'955	133'307
Capital lié	88'546	3'756	-6'949	0	-1'309	84'044
Résultat	5'646	0	0	0	-5'646	0
Total capital de l'organisation	232'982	13'661	-8'353	367	0	238'657

Des montants d'un total de KCHF 5607 du capital de l'organisation ont déjà été approuvés pour des projets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés (KCHF 7594 l'année précédente).

Exercice 2019	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Variation périm. consol.	Transferts	Bilan au 31.12.2019
Capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	21'306
Total capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	21'306
Capital libre	120'472	8'248	-874	0	-10'361	117'484
Capital lié	75'672	9'800	-6'145	0	9'218	88'546
Résultat	-1'143	5'646	0	0	1'143	5'646
Total capital de l'organisation	216'307	23'694	-7'019	0	0	232'982

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2020 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS), juridiquement autonomes. Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants.

Pro Senectute Suisse n'a pas de participation financière dans les OPS et ne contrôle pas les OPS intégrées dans la consolidation au sens de Swiss GAAP RPC 21 et 30. Les comptes consolidés sont donc établis sur une base volontaire.

Dans la présente consolidation, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions ainsi que les créances et les dettes réciproques entre Pro Senectute Suisse, les OPS et leurs institutions sont éliminées. Il n'y a donc pas de consolidation du capital.

Si une société dans laquelle Pro Senectute Suisse n'a aucune participation rejoint ou quitte l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, les actifs et les capitaux étrangers seront consolidés ou déconsolidés à la date de référence, et la différence sera indiquée sans incidence sur le résultat dans le capital de l'organisation, dans la colonne «Variation du périmètre de consolidation».

Les organisations suivantes ont été entièrement consolidées au 31 décembre 2020:

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Unterentfelden
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures - Pour la vieillesse	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures - Pour la vieillesse	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
- Fondation Sedlmayer-Lips		
- Fondation Gérard et Doris Bernus-Loretan		
Pro Senectute Canton de Berne	association	Ittigen
- Pro Senectute Région de Berne		
- Pro Senectute Oberland bernois		
- Pro Senectute Frutigland avec maisons de retraite Frutigen et Reichenbach		
- Pro Senectute Région Interlaken avec maisons de retraite Birgli, Brienz et Rosenau, Matten		
- Pro Senectute Niedersimmental avec maisons de retraite Eigen, Faulensee et Lindenmatte, Erlenbach		
- Pro Senectute Oberhasli		
- Pro Senectute Obersimmental		
- Pro Senectute Saanenland		
- Pro Senectute District de Thoune		
- Pro Senectute Biel/Bienne-Seeland		
- Pro Senectute Emmental-Oberaargau		
- Pro Senectute Berthoud avec fonds Girardin et maison de retraite Buchegg		
- Pro Senectute Wangen		
Pro Senectute Fribourg	fondation	Fribourg
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons - Pour la vieillesse	fondation	Coire
Pro Senectute - Pour la vieillesse - Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Canton de Lucerne - Pour la vieillesse	fondation	Lucerne
- Club Sixtysix	association	
Pro Senectute Nidwald - Pour la vieillesse	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald - Pour la vieillesse	fondation	Sarnen
Pro Senectute Canton de Saint-Gall - Pour la vieillesse	fondation	St-Gall
Pro Senectute Canton de Schaffhouse - Pour la vieillesse	fondation	Schaffhouse

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Pro Senectute Canton de Soleure - Pour la vieillesse	fondation	Soleure
Pro Senectute Canton de Schwyz	association	Brunnen
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri - Pour la vieillesse	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
- Fondation Pro Senectute Vaud		
Pro Senectute Valais - Wallis/Pour la vieillesse	fondation	Sion
Pro Senectute Canton de Zoug - Pour la vieillesse	fondation	Zoug
Pro Senectute Canton de Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute	fondation	Zurich
AvantAge	société simple	Zurich

Il n'y a pas eu de variation du périmètre de consolidation au cours de l'exercice sous revue.

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme « parties liées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres.

En 2020, les transactions avec des parties liées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services et la prévoyance du personnel (KCHF 425 au total; KCHF 478 l'année précédente).

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Toutes les valeurs sont exprimées en francs suisses. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

K1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Titres

Les titres comprennent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Parties liées	155	116
Pouvoirs publics/collectivité	5'933	5'163
Tiers	16'266	15'868
Corrections de valeurs des créances de tiers	-435	-480
Total des créances	21'919	20'667
dont provenant de livraisons et de prestations	19'543	18'545

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks et prestations de services non facturées

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Stocks	606	812
Prestations de services non facturées	315	324
Total Stocks et prestations de services non facturées	920	1'136

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les prestations de services non facturées sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K5 Actifs de régularisation (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	0	13
Pouvoirs publics/collectivité	1'000	1'144
Autres	2'535	2'417
Total actifs de régularisation	3'535	3'574
dont vis-à-vis de parties liées	1	35

K6 Immobilisations corporelles 2020 (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Variation périm. consolid. 2020	Écritures correctives 2020	Bilan au 31.12.2020
Installations et équipement	25'076	3'089	-616	0	270	27'819
Véhicules	2'519	178	-242	0	0	2'455
Autres immobilisations corporelles	5'355	333	-482	0	-748	4'458
Biens-fonds non bâtis	0	0	0	0	64	64
Immobilisations corporelles en construction	273	410	-3	0	-680	0
Immeubles d'exploitation	168'580	1'201	0	0	1'094	170'875
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	24'277	8	0	0	0	24'285
Valeurs d'acquisition	226'080	5'219	-1'343	0	0	229'956
Installations et équipement	15'841	1'823	-562	0	0	17'102
Véhicules	2'083	206	-242	0	0	2'047
Autres immobilisations corporelles	4'288	363	-442	0	-684	3'525
Biens-fonds non bâtis	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en construction	0	0	0	0	0	0
Immeubles d'exploitation	55'703	3'558	0	0	684	59'945
Immeubles (hors exploitation)	4'399	386	0	0	0	4'785
Amortissements cumulés	82'314	6'336	-1'246	0	0	87'404
Total immobilisations corporelles	143'766					142'552

	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Variation périm. consolid. 2019	Écritures correctives 2019	Bilan au 31.12.2019
Installations et équipement	23'638	3'243	-1'532	0	0	25'349
Véhicules	3'035	128	-644	0	0	2'519
Autres immobilisations corporelles	7'810	1'941	-1'937	0	-2'459	5'355
Immeubles d'exploitation	161'589	2'172	-360	0	5'179	168'580
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	26'878	119	0	0	-2'720	24'277
Valeurs d'acquisition	222'949	7'603	-4'473	0	0	226'080
Installations et équipement	15'994	1'719	-1'872	0	0	15'841
Véhicules	2'434	293	-644	0	0	2'083
Autres immobilisations corporelles	4'693	1'153	-1'558	0	0	4'288
Immeubles d'exploitation	52'783	2'735	-119	0	304	55'703
Immeubles (hors exploitation)	4'322	381	0	0	-304	4'399
Amortissements cumulés	80'226	6'281	-4'193	0	0	82'314
Total immobilisations corporelles	142'723					143'766

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau	10 ans	Aménagement locataire	5-10 ans
Matériel auxiliaire	5 ans	(selon le type d'aménagement, au max. pour la durée résiduelle du bail)	
Informatique (matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
Ouvrages de la bibliothèque	10 ans	Immeubles (hors exploitation)	50 ans

Les écritures correctives portent sur des immobilisations corporelles dont la construction est terminée et sur le reclassement d'un immeuble, désormais utilisé pour l'exploitation.

K7 Immobilisations financières 2020 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Écritures correctives 2020	Bilan au 31.12.2020
Parties liées	250	0	0	0	250
Projets	1'570	107	-21	0	1'656
Tiers	562	38	-177	0	423
Participations	1'143	88	0	0	1'231
Valeurs d'acquisition	3'525	233	-198	0	3'560
Parties liées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	2
Total immobilisations financières	3'523				3'558

Immobilisations financières 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Écritures correctives 2019	Bilan au 31.12.2019
Parties liées	250	0	0	0	250
Projets	520	1'471	-421	0	1'570
Tiers	490	83	-11	0	562
Participations	1'010	133	0	0	1'143
Valeurs d'acquisition	2'270	1'687	-432	0	3'525
Parties liées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	2
Total immobilisations financières	2'268				3'523

Les immobilisations financières (y c. les participations) sont inscrites au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

État des participations	Forme juridique	Siège	Part du capital en %	Part des droits de vote en %
Alterssiedlung Rankhof	Fondation	Bâle	50.00%	50.00%
Wohnbaugenossenschaft Sonnmatt	Coopérative	Willisau	1.45%	0.28%
Genossenschaft Durachtal	Coopérative	Merishausen	4.37%	4.37%

K8 Immobilisations incorporelles 2020 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Écritures correctives 2020	Bilan au 31.12.2020
Logiciels	4'623	552	-474	0	4'701
Brevets, licences, droits d'édition	1'539	158	-633	0	1'064
Valeurs d'acquisition	6'162	710	-1'107	0	5'765
Logiciels	3'298	1'056	-474	0	3'880
Brevets, licences, droits d'édition	878	265	-633	0	510
Amortissements cumulés	4'175	1'321	-1'107	0	4'390
Total immob. incorporelles	1'987				1'375

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Immobilisations incorporelles 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Écritures correctives 2019	Bilan au 31.12.2019
Logiciels	4'902	424	-703	0	4'623
Brevets, licences, droits d'édition	1'262	277	0	0	1'539
Valeurs d'acquisition	6'164	701	-703	0	6'162
Logiciels	3'321	680	-703	0	3'298
Brevets, licences, droits d'édition	569	309	0	0	878
Amortissements cumulés	3'889	989	-703	0	4'175
Total immob. incorporelles	2'275				1'987

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Immobilis. financ. inaliénables 2020 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Écritures correctives 2020	Bilan au 31.12.2020
Immobilisations financières inaliénables	5'350	18	-63	0	5'305
Valeurs d'acquisition	5'350	18	-63	0	5'305

Immobilis. financ. inaliénables 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Écritures correctives 2019	Bilan au 31.12.2019
Immobilisations financières inaliénables	5'095	352	-97	0	5'350
Valeurs d'acquisition	5'095	352	-97	0	5'350

K9 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Parties liées	99	191
Pouvoirs publics/collectivité	2'968	4'324
Détenteurs de participations/organes	60	72
Tiers	12'490	13'616
Projets	792	587
Dettes envers des institutions de prévoyance	858	946
Total dettes à court terme	17'267	19'736
dont résultant de l'achat de biens et de prestations de services	10'936	11'548
Total dettes à court terme	17'267	19'736
dont part portant intérêt	2'282	2'971
dont part sans intérêts	14'985	16'765

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs de régularisation (en KCHF)	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Dépenses pour des projets	962	992
Parties liées	240	660
Détenteurs de participations/organes	109	110
Pouvoirs publics/collectivité	242	359
Vacances et heures supplémentaires du personnel	3'345	3'351
Autres	4'942	5'064
Total passifs de régularisation	9'840	10'536

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K11 Dettes à long terme (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Pouvoirs publics/collectivité	281	494
Tiers	71'875	66'638
Total dettes à long terme	72'156	67'132
dont portant intérêt	71'753	66'516
Échéance des dettes à long terme portant intérêt		
échéance dans 1 à 5 ans	53'893	43'649
échéance supérieure à 5 ans	17'860	22'867
Total dettes à long terme portant intérêt	71'753	66'516

Les dettes à long terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les dettes portant intérêt envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques. Les dettes qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2020 (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2019	Constitution 2020	Utilisation 2020	Dissolution 2020	Bilan au 31.12.2020
Prévoyance du personnel	2'451	0	0	-145	2'306
Autres réserves	1'783	381	-255	-289	1'620
Total provisions	4'233	381	-255	-434	3'926
dont à long terme	3'731				2'247

Provisions 2019 (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2018	Constitution 2019	Utilisation 2019	Dissolution 2019	Bilan au 31.12.2019
Prévoyance du personnel	2'596	0	0	-145	2'451
Autres réserves	1'895	796	-240	-668	1'783
Total provisions	4'490	796	-240	-813	4'233
dont à long terme	3'770				3'731

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)

	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Excédent/découvert au 31.12.2020	0				0
Part économique au 31.12.2020	0	0	0	2'205	2'205
Part économique au 31.12.2019	0	0	0	2'350	2'350
Variation avec exercice précédent	0	0	0	-145	-145
Cotisations ajustées à la période	0	7'847	0	2'458	10'305
Charges de prévoyance 2020	0	7'847	0	2'488	10'335
Charges de prévoyance 2019	0	9'138	0	2'348	11'486

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2020. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 3,4 millions (CHF 6,8 millions l'année précédente), dont CHF 1,5 million d'obligations éventuelles (CHF 4,5 millions l'année précédente).

Les engagements économiques au 31.12.2020 se montent à CHF 2,2 millions (CHF 2,4 millions l'année précédente).

Ils sont provisionnés.

Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2020.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K14 Recettes des services (en KCHF)	2019	2020
Services fournis par des parties liées	200	192
Pouvoirs publics/collectivité	4'247	4'877
Autres recettes des services	129'833	121'799
Total recettes des services	134'280	126'868

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 46,7 millions ont été versés aux organisations cantonales/intercantonales de Pro Senectute et CHF 7,0 millions à Pro Senectute Suisse.

K16 Dons, legs, recherche de fonds (en KCHF)

La part affectée des dons et des legs se monte à KCHF 14 010 (KCHF 3933 l'année précédente).

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEW0, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives/liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin./ fundraising	Total
Charges de personnel	163'925	16'142	180'067
Charges d'exploitation	70'785	8'276	79'061
Amortissements	6'777	568	7'345
Total 2020	241'487	24'986	266'473
Total 2019	239'722	25'805	265'526

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2019	2020
en % de la totalité des charges des prestations	10%	9%

K18 Autres charges et produits

	2019	2020
Produits hors exploitation	3'591	3'559
Charges hors exploitation	-1'725	-1'812
Bénéfices comptables résultant de la vente d'immobilisations	103	5
Pertes comptables résultant de la vente d'immobilisations	-12	-65
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	1'061	2'262
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-414	-2'266
Total autres produits	4'755	5'826
Total autres charges	-2'151	-4'143

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)

	31.12.2019	31.12.2020
Dettes éventuelles envers des institutions de prévoyance (K13)	4'483	1'498
Autres obligations éventuelles	391	387
Cautionnements envers des tiers	460	20
Total obligations éventuelles et cautionnements	5'334	1'905

Responsabilité solidaire

Certaines organisations de Pro Senectute sont solidairement responsables vis-à-vis des sociétés suivantes:

- AvantAge, société simple
- Services Alzheimer GE, société simple

Nombre d'équivalents temps plein

En moyenne annuelle, le nombre d'équivalents temps plein était de 1876 au cours de l'exercice sous revue (1801 l'année précédente).

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Instruments financiers dérivés 2020 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2020		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	808	0	3
Opérations à terme sur devises USD	2'158	0	1
Opérations à terme sur devises GBP	131	0	2
Opérations à terme sur devises AUD	100	0	2
Opérations à terme sur devises JPY	101	0	2
Total instruments financiers dérivés 2020	3'298	0	10

dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant

Instruments financiers dérivés 2019 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2019		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	930	6	0
Opérations à terme sur devises USD	2'117	48	0
Opérations à terme sur devises GBP	228	0	2
Opérations à terme sur devises AUD	101	0	0
Opérations à terme sur devises JPY	0	0	0
Total instruments financiers dérivés 2019	3'376	54	2

dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant

¹ Valeur de remplacement

Leasings opérationnels (en KCHF)

	31.12.2019	31.12.2020
Échéance		
1 an	146	112
2 - 5 ans	105	265
Total leasings opérationnels	251	377

Contrats de location à long terme (en KCHF)

	31.12.2019	31.12.2020
Échéance		
1 - 5 ans	15'014	17'177
plus de 5 ans	7'773	5'269
Total contrats de location à long terme	22'787	22'446

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2019	31.12.2020
Immeubles	101'118	101'244
Titres	2'910	1'971
Total actifs mis en gage	104'027	103'215

Indemnités aux membres des organes dirigeants des 24 organisations de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)

	2019	2020
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	528	461
dont en faveur des président·e·s	218	199

Indemnités aux membres de la direction des 24 organisations de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)

	2019	2020
Indemnités aux membres des directions (66,23 équivalents temps plein au total)	10'508	9'953

Honoraires pour l'organe de révision

	2019	2020
Indemnités pour les prestations de révision	468	484
Indemnités pour d'autres prestations	95	157

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 779 193 heures de travail gratuites (dont 15 031 heures par les membres dirigeants).

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Donations à titre gracieux sous forme de dons matériels et de prestations

Au total, Pro Senectute s'est vu mettre à disposition gracieusement des salles de formation à hauteur de KCHF 48 (KCHF 31 l'année précédente).

En outre, des annonces-bouchon sont publiées gratuitement. La contre-valeur n'est pas quantifiable.

Variations après la date du bilan

La réorganisation de Pro Senectute dans le canton de Berne sera mise en œuvre de la manière suivante au 1^{er} janvier 2021 :

- Les centres et les antennes régionales Bienne/Seeland, Oberland bernois et Emmental-Oberaargau seront dissous et l'ensemble de leurs actifs et passifs seront transférés dans la fondation existante Pro Senectute Canton de Berne.
- Les quatre associations qui géraient sept maisons de retraite (Berthoud, Frutigland, Interlaken et Niedersimmental) transféreront leurs «maisons de retraite» dans des sociétés anonymes distinctes et rebaptiseront les associations de soutien.

Par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2021, ces sept maisons de retraite ne font plus partie du périmètre de consolidation de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

La somme des actifs et passifs sortants, à savoir des capitaux propres ainsi que des charges et recettes d'exploitation des maisons de retraite, est de:

Actifs:	KCHF	104'306
Capitaux étrangers:	KCHF	58'909
Capitaux propres:	KCHF	45'397
Charges d'exploitation:	KCHF	39'853
Recettes d'exploitation:	KCHF	42'686

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés par le conseil de fondation le 27 mai 2021.

**KPMG AG**

Räffelstrasse 28
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31

kpmg.ch

Rapport sur l'audit volontaire au conseil de fondation sur les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, Zurich**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.



Fondation Pro Senectute, Zurich

Rapport sur l'audit volontaire
au conseil de fondation
des comptes consolidés 2020
sur la base d'un mandat

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC.

KPMG AG

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé

Clemens Scherrer
Expert-réviseur agréé

Zurich, 27 mai 2021

Annexe:

- Comptes annuels consolidés constitués du bilan, du compte d'exploitation, du tableau de financement, du tableau de variation du capital et annexe

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes

Commentaire

En vertu de l'art. 17, al. 1, let. a de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (LPC), la Confédération octroie à Pro Senectute une subvention annuelle de CHF 16,5 millions au maximum en faveur de l'aide financière individuelle. Avec ces fonds, Pro Senectute soutient les personnes âgées en complément des assurances sociales légales et des autres soutiens financiers, notamment pour limiter voire enrayer la détresse matérielle, psychosociale et physique.

L'exercice 2020 se solde par un résultat annuel de KCHF 1323 à la charge de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (solde à la charge de l'OFAS de KCHF 414 l'année précédente).

Compte d'exploitation

Les charges ont diminué de KCHF 1382 (soit 7,9%) par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique essentiellement par la réduction des prestations financières uniques.

Les produits, pour leur part, ont augmenté de KCHF 354 en 2020.

Bilan

En 2020, le bilan a augmenté, le compte créditeur au 31.12. étant supérieur à celui de l'année précédente.

Perspectives

Au vu de l'évolution démographique, il y a fort à penser que le nombre de demandes et, en corollaire, le besoin d'aide financière individuelle continueront d'augmenter à moyen et à long terme.

Urs Bösch, responsable Finances et Services

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en CHF)	Remarques	2019	2020
Liquidités	K1	1'817'602	2'921'492
Créances d'impôt anticipé		1	1
Cautions de loyer		897'683	972'482
./. Correction de valeur sur cautions de loyer		-812'485	-877'921
Autres actifs AFI	K2	208'513	129'072
Total des actifs		2'111'315	3'145'126
Créancier OFAS	K3	1'553'055	2'875'962
Autres passifs AFI	K4	558'260	269'164
Total des passifs		2'111'315	3'145'126
Compte d'exploitation (en CHF)	Remarques	2019	2020
Prestations financières uniques		14'203'587	12'735'408
Prestations financières périodiques		1'297'140	1'280'615
Frais d'application		1'889'595	1'991'810
Total des charges		17'390'322	16'007'833
Moyens AFI OFAS	K5	16'276'202	16'500'000
Remboursements	K6	700'365	830'732
Produit des intérêts	K7	11	8
Total des produits		16'976'578	17'330'740
Résultat annuel à la charge (-) / en faveur (+) du créancier OFAS		-413'744	1'322'907

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2020 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, les dispositions du droit suisse, surtout la partie sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent pas de devises.

K2 Autres actifs AFI

Ce poste comprend les avances AFI et des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Provisions sur des avances AFI et dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Aide financière individuelle au titre de l'art. 18 LPC

Organisations cantonales de Pro Senectute	2019	2020
Argovie	321'322	362'905
Appenzell Rhodes-Extérieures	74'237	73'546
Appenzell Rhodes-Intérieures	7'057	3'365
Arc Jurassien	699'810	618'966
Beider Basel	1'581'633	1'409'483
Berne	2'438'694	2'193'121
Fribourg	788'502	696'193
Genève	1'010'695	650'890
Glaris	33'994	31'723
Grisons	357'893	394'732
Lucerne	1'306'090	1'110'098
Nidwald	55'014	46'510
Obwald	21'741	6'251
Schaffhouse	175'752	201'763
Schwyz	162'806	143'359
Soleure	363'380	355'570
St-Gall	543'931	589'173
Thurgovie	336'458	403'437
Ticino e Moesano	884'506	740'996
Uri	32'810	35'727
Vaud	1'526'955	1'224'624
Valais	439'712	452'140
Zoug	50'295	59'026
Zurich	2'287'442	2'212'425
Total (en CHF)	15'500'727	14'016'023

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.



KPMG AG
Räffelstrasse 28
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit au conseil de fondation de

l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute selon l'article 17 et 18 LPC

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de Pro Senectute, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement de cet état financier en conformité avec l'article 17 et 18 LPC. Le conseil de fondation est également responsable d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC sur la base de notre audit. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion.



Ensemble de l'organisation Pro Senectute, Zurich
Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit au conseil de
fondation de l'état financier de la répartition et utilisation
des aides financières individuelles selon article 17 et 18 LPC

Opinion

Selon notre appréciation, l'état financier pour l'exercice de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute arrêté au 31 décembre 2020 donne une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

KPMG AG

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé

Clemens Scherrer
Expert-réviseur agréé

Zurich, 27 mai 2021

Annexe:

- Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Pro Senectute Suisse : comptes individuels

Commentaire

Pro Senectute Suisse termine l'exercice 2020 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de KCHF 354 (année précédente KCHF 1848), sur lequel le résultat financier positif de KCHF 687 (année précédente KCHF 1657) a eu une grande influence. Ce résultat annuel positif a permis d'augmenter la réserve de fluctuation des cours à hauteur de KCHF 95 et d'attribuer KCHF 259 au fonds libre.

Compte d'exploitation

Les recettes d'exploitation ont augmenté de KCHF 1676 (soit 10,2%) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à KCHF 18 126. En 2020, les produits des services et des ventes ont atteint KCHF 6259, ce qui correspond à une baisse de KCHF 408 par rapport à 2019. En raison de deux dons affectés conséquents (KCHF 2550) pour des projets d'aide d'urgence visant à lutter contre la pandémie de coronavirus, les recettes des dons, des legs et de la recherche de fonds ont grimpé de KCHF 1881 en 2020 pour s'établir à KCHF 4696. La quasi-totalité de ces deux dons de grande ampleur a été redistribuée aux organisations de Pro Senectute.

En 2020, les charges des prestations ont augmenté de KCHF 2468, passant à KCHF 18 876. Cette hausse est presque exclusivement due à la répartition des deux dons de grande ampleur. Les charges administratives ont quant à elles diminué de KCHF 244. La part des charges administratives (y c. les charges liées à la recherche de fonds) s'élève à 14,4% et enregistre donc une baisse par rapport à 2019 (18,5%).

Bilan

Pro Senectute Suisse continue d'afficher un bilan solide. En 2020, le capital de l'organisation a augmenté de KCHF 355 pour atteindre KCHF 21 920. À la fin de l'année, le taux de réserve s'élevait à 13,9 mois, à savoir dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par ZEWO. Au 31.12.2020, un montant de KCHF 7219 du capital de l'organisation avait été affecté au fonds de développement et des projets, dont KCHF 2436 ont été approuvés et réservés pour des projets en cours.

Gestion des risques

Pro Senectute Suisse réalise chaque année une analyse des risques. Elle examine les mesures existantes et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

L'année 2021 sera elle aussi marquée par la pandémie de coronavirus. Cette crise du COVID-19 demeure un défi aussi bien pour les seniors que pour les collaborateurs et collaboratrices ainsi que les bénévoles de Pro Senectute. Nous pouvons donc doublement nous féliciter que les organisations de Pro Senectute aient réussi à adapter leur activité et leurs prestations tout en développant de nouveaux services. En conséquence, le travail de coordination chez Pro Senectute Suisse a considérablement augmenté. Malgré la charge de travail supplémentaire, l'année 2020 s'est avérée stable d'un point de vue financier. Nous avons donc toutes les cartes en main pour affronter 2021, sur les plans tant humain que financier.

Urs Bösch, responsable Finances et Services

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2019	2020
Liquidités	E1	14'013	17'259
Titres	E2	12'188	12'823
Créances provenant de livraisons et de prestations	E3	344	240
Autres créances à court terme	E3	562	572
Stocks et prestations non facturées	E4	150	140
Actifs de régularisation	E5	264	176
Actif circulant		27'520	31'210
Immobilisations corporelles	E6	1'051	972
Immobilisations incorporelles	E7	1'370	636
Actif immobilisé		2'421	1'608
Total des actifs		29'941	32'818
Dettes provenant de livraisons et de prestations	E8	2'480	4'607
Autres dettes à court terme	E8	192	701
Passifs de régularisation	E9	1'138	1'430
Provisions à court terme	E10	0	0
Capitaux étrangers à court terme		3'809	6'738
Capitaux étrangers		3'809	6'738
Capital des fonds affectés	E11	4'566	4'160
Capitaux étrangers (capital des fonds y compris)		8'376	10'898
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre		6'811	8'397
Capital lié		9'754	8'523
Capital de l'organisation	E11	21'565	21'920
Total des passifs		29'941	32'818

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2019	2020
Produits des services / produits des ventes	E12	6'667	6'259
Contributions des pouvoirs publics	E13	6'968	7'171
Dons, legs, recherche de fonds	E14	2'815	4'696
Total recettes d'exploitation		16'450	18'126
Aides financières		-259	-386
Charges de personnel		-5'807	-5'550
Charges d'exploitation		-6'599	-9'129
Amortissements		-707	-1'092
Charges de projets		-13'371	-16'158
Charges de personnel		-2'255	-1'935
Charges d'exploitation		-212	-282
Amortissements		-33	-40
Charges administratives		-2'501	-2'257
Charges de personnel		-97	-82
Charges d'exploitation		-439	-378
Amortissements		0	0
Recherche de fonds		-536	-461
Total charges des prestations	E15	-16'408	-18'876
Résultat d'exploitation		42	-750
Produits financiers		1'700	732
Charges financières		-43	-45
Autres produits	E16	126	74
Autres charges	E17	-56	-64
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation		1'769	-53
Prélèvements des fonds affectés	E11	810	3'732
Affectation à des fonds affectés	E11	-730	-3'325
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		1'848	354
Prélèvements du capital lié	E11	1'162	1'231
Prélèvements du capital libre	E11	7	10
Affectation au capital lié	E11	-1'259	0
Affectation au capital libre	E11	-1'759	-1'595
		0	0

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de financement (en KCHF)	2019	2020
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	1'848	354
Variation du capital des fonds	-80	-407
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation	1'769	-53
Amortissements sur des immobilisations corporelles	90	105
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	650	1'027
Constitution de provisions	0	0
Utilisation des provisions	-25	0
Variation des titres	-1'644	-635
Variation des créances	90	94
Variation des stocks et prestations non facturées	50	10
Variation des actifs de régularisation	6	88
Variation des engagements	-682	2'636
Variation des passifs de régularisation	-143	293
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	159	3'564
Investissements en immobilisations corporelles	-242	-26
Investissements en titres	-1'000	0
Désinvestissements en titres	0	0
Investissements en immobilisations incorporelles	-530	-293
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-1'772	-319
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	-1'613	3'246
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	15'626	14'013
État final des liquidités (au 31 décembre)	14'013	17'259

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2020	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Intérêts internes Transfert	Bilan au 31.12.2020
Fonds Aides financières individuelles	1'513	63	-441	0	1'135
Fonds ZL personnes à revenus modestes	207	85	-122	0	170
Fonds de sensibilisation	885	0	-70	0	815
Fonds Coronavirus banque Julius Bär	0	1'500	-1'500	0	0
Fonds Coronavirus Chaîne du Bonheur	0	1'050	-1'050	0	0
Fonds Action caritative Migros	0	295	-283	0	12
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Dév. ensemble de la fondation	43	44	-65	0	22
Fonds pour des projets	128	192	-114	0	206
Fonds Applications informatiques	218	96	-16	0	299
Fonds Neuroth	71	0	-71	0	0
Total fonds affectés	4'566	3'325	-3'732	0	4'160

Exercice 2019	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Intérêts internes Transfert	Bilan au 31.12.2019
Fonds Aides financières individuelles	1'675	162	-324	0	1'513
Fonds ZL personnes à revenus modestes	257	81	-131	0	207
Fonds de sensibilisation	920	73	-108	0	885
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Dév. ensemble de la fondation	33	66	-56	0	43
Fonds pour des projets	0	155	-27	0	128
Fonds Applications informatiques	156	78	-16	0	218
Fonds Neuroth	104	115	-148	0	71
Total fonds affectés	4'646	730	-810	0	4'566

Finalités

Fonds Aides financières individuelles	Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse
Fonds ZL personnes à revenus modestes	Financement d'abonnements gratuits à Zeitlupe pour bénéficiaires de PC
Fonds de sensibilisation	Financement de mesures de prévention, d'information et d'aide en matière d'abus financiers, de numérisation et de démence
Fonds Coronavirus banque Julius Bär	Aide pour les personnes touchées par le coronavirus/dans une situation de détresse et initiatives de promotion de la solidarité dans la société.
Fonds Coronavirus Chaîne du Bonheur	Financement de mesures pour des services de base aux seniors pendant la crise liée au coronavirus et soutien aux mesures de la Confédération visant à endiguer/surmonter la crise liée au coronavirus
Fonds Action caritative Migros	Aide et soutien financier pour les seniors
Fonds de solidarité	Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'au centre national de Pro Senectute Suisse
Fonds Dév. ensemble de la fondation	Indemnisation pour collab. d'OPS dans organes de l'ens. de l'org.
Fonds pour des projets	Financement de projets et de campagnes bien définis
Fonds Applications informatiques	Réserves alimentées par des organisations de Pro Senectute pour de futures adaptations de logiciels
Fonds Neuroth	Indemnisation des actions audition des org. cant. de PS

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2020	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Intérêts internes Transfert	Bilan au 31.12.2020
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Réserve pour la fluctuation des cours	2'548	95	0	0	2'643
Fonds de rénovation	258	14	-10	0	262
Fonds libre	4'005	1'487	0	0	5'492
Total capital libre	6'811	1'595	-10	0	8'397
Fonds de développement et des projets	8'013	0	-794	0	7'219
Fonds du personnel du centre national	358	0	0	0	358
Réserve Zeitlupe	1'383	0	-437	0	946
Total capital lié	9'754	0	-1'231	0	8'523
Total capital de l'organisation	21'565	1'595	-1'241	0	21'920

Des montants d'un total de KCHF 2'436 du fonds de développement et des projets ont déjà été approuvés pour des projets concrets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés. La part libre se monte à KCHF 4'783.

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2019	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Intérêts internes Transfert	Bilan au 31.12.2019
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Réserve pour la fluctuation des cours	1'432	1'116	0	0	2'548
Fonds de rénovation	252	14	-7	0	258
Fonds libre	3'376	629	0	0	4'005
Total capital libre	5'060	1'759	-7	0	6'811
Fonds de développement et des projets	7'482	1'259	-752	25	8'013
Fonds du personnel du centre national	612	0	-254	0	358
Réserve Zeitlupe	1'539	0	-156	0	1'383
Total capital lié	9'633	1'259	-1'162	25	9'754
Résultat	25	0	0	-25	0
Total capital de l'organisation	19'717	3'018	-1'169	0	21'565

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse, Zurich

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2020 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), ainsi que conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

Recettes d'exploitation

Les produits des services et des ventes sont saisis lorsque la prestation est fournie. Les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisés en fonction de la période comptable.

Les dons, les legs et les produits issus de la recherche de fonds sont saisis lors de la rentrée des fonds. Le montant brut des dons transmis aux OPS est comptabilisé dans le compte d'exploitation et est indiqué de manière correspondante dans les recettes des dons et les charges des projets sans incidence sur le résultat.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne comprennent aucune monnaie étrangère.

E2 Titres (actifs cotés en bourse détenus à court terme)

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Pas de placement en monnaie étrangère.

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Organisations de Pro Senectute	540	524
Collectivités publiques : Confédération	136	95
Tiers	229	193
Total	905	812

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

E4 Stocks et prestations non facturées

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse. En outre, l'année précédente, des prestations non facturées à hauteur de KCHF 7 ont été portées à l'actif pour d'autres organisations de Pro Senectute.

E5 Actifs de régularisation (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2021 et avoirs ouverts pour les prestations 2020.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E6 Immobilisations corporelles 2020 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Bilan au 31.12.2020
Mobilier	88	0	0	88
Machines de bureau	44	10	0	54
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	256	12	0	268
Aménagement locataire de la bibliothèque	387	0	0	387
Matériel informatique	151	4	-15	141
Biens immobiliers	2'863	0	0	2'863
Valeurs d'acquisition	3'798	26	-15	3'810
Mobilier	53	8	0	61
Machines de bureau	35	4	0	39
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	160	22	0	182
Aménagement locataire de la bibliothèque	370	11	0	381
Matériel informatique	54	32	-15	71
Biens immobiliers	2'066	28	0	2'094
Amortissements cumulés	2'747	105	-15	2'838
Total immobilisations corporelles 2020	1'051	-79	0	972
Immobilisations corporelles 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Bilan au 31.12.2019
Mobilier	132	0	-45	88
Machines de bureau	113	0	-69	44
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	268	12	-24	256
Aménagement locataire de la bibliothèque	387	0	0	387
Matériel informatique	76	77	-2	151
Biens immobiliers	2'710	153	0	2'863
Valeurs d'acquisition	3'696	242	-140	3'799
Mobilier	88	10	-45	53
Machines de bureau	100	4	-69	35
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	161	23	-24	160
Aménagement locataire de la bibliothèque	359	11	0	370
Matériel informatique	39	17	-2	54
Biens immobiliers	2'041	25	0	2'066
Amortissements cumulés	2'798	90	-140	2'748
Total immobilisations corporelles 2019	897	152	0	1'051

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège de Pro Senectute Suisse à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Les années suivantes, des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été entrepris et portés en partie à l'actif.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E7 Immobilisations incorporelles 2020 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Bilan au 31.12.2020
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	1'761	136	-415	1'483
Nouveau site Internet	847	0	-472	374
Refonte de l'image de marque	254	0	-161	93
Nouvelle formule de Zeitlupe	431	157	0	588
Valeurs d'acquisition	3'299	293	-1'047	2'544
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	1'052	761	-415	1'399
Nouveau site Internet	519	147	-472	195
Refonte de l'image de marque	232	10	-161	81
Nouvelle formule de Zeitlupe	120	108	0	228
Amortissements cumulés	1'929	1'027	-1'047	1'908
Total immob. incorporelles 2020	1'370	-734	0	636
Immobilisations incorporelles 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Bilan au 31.12.2019
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	1'807	253	-300	1'761
Nouveau site Internet	729	119	0	847
Refonte de l'image de marque	254	0	0	254
Nouvelle formule de Zeitlupe	273	158	0	431
Valeurs d'acquisition	3'069	530	-300	3'299
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	1'011	341	-300	1'052
Nouveau site Internet	334	185	0	519
Refonte de l'image de marque	181	51	0	232
Nouvelle formule de Zeitlupe	47	73	0	120
Amortissements cumulés	1'579	650	-300	1'929
Total immob. incorporelles 2019	1'490	-120	0	1'370

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif sont amorties en 4 ans.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Collectivités publiques : Confédération	24	38
Collectivités publiques : aide financière individuelle	1'624	2'839
Organisations de Pro Senectute	266	1'114
Conseil suisse des aînés CSA	86	118
Détenteurs de participations / organes	0	0
Tiers	669	1'091
Engagements de prévoyance	2	108
Total	2'672	5'308

E9 Passifs de régularisation

KCHF 150 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2020 (KCHF 158 l'année précédente). Au total, KCHF 873 concernent les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitlupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 826 l'année précédente). Un total de KCHF 9 est dû aux organisations de Pro Senectute pour des coûts de projets pas encore comptabilisés.

E10 Provisions 2020

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2019	Constitution 2020	Utilisation 2020	Bilan au 31.12.2020
Provision pour legs	0	0	0	0
Total provisions	0	0	0	0
Dont à long terme	0			0

Provisions 2019 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2018	Constitution 2019	Utilisation 2019	Bilan au 31.12.2019
Provision pour legs	25	0	25	0
Total provisions	25	0	25	0
Dont à long terme	0			0

La provision pour legs a été constituée lors de l'exercice précédent pour un legs reçu qui faisait l'objet de clarifications juridiques.

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 2'535 (inter-sociétés); (KCHF 2'650 l'année précédente).
Dont KCHF 216 affectés (KCHF 193 l'année précédente).

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit surtout de subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse), à hauteur de CHF 7 mio en 2020 (CHF 6,8 mio l'année précédente). Sont également incluses les subventions du fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2020 : KCHF 114 / en 2019 : KCHF 109).

E14 Dons, legs, recherche de fonds

Pour les dons et les legs, KCHF 3'065 sont affectés (KCHF 537 l'année précédente).

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E15 Total charges des prestations

Les charges sont classées selon la Swiss GAAP RPC 21.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 2'995 (KCHF 990 l'année précédente).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Charges de personnel	-5'550	-2'017	-7'568
Charges d'exploitation	-9'515	-660	-10'176
Amortissements	-1'092	-40	-1'132
2020	-16'158	-2'718	-18'876
2019	-13'371	-3'037	-16'408
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations		2019 19%	2020 14%

Le calcul des charges administratives a été réalisé conformément à la méthodologie ZEWO, actualisée le 1^{er} janvier 2018. L'indicateur «Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges de prestations» varie en fonction des dons transmis aux OPS pendant l'exercice, dont le montant brut est indiqué dans le compte d'exploitation.

E16 Autres recettes

Les autres recettes comprennent les remboursements des assurances, la location de places de stationnement et les contributions des organisations de Pro Senectute pour les dépenses des organes de l'ensemble de l'organisation (dont KCHF 44 sont affectés, contre KCHF 66 l'année précédente).

E17 Autres charges

Les autres charges comprennent le remboursement des frais aux organisations de Pro Senectute pour la collaboration dans les organes de l'ensemble de l'organisation.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée.

Dettes éventuelles / créances éventuelles

Le total des contrats de location à long terme (de plus de 12 mois) s'élève à KCHF 303 (KCHF 526 l'année précédente).

Nombre d'équivalents plein temps

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'équivalents plein temps était de 51 (50 l'année précédente).

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Variation par rapport à l'année précédente	Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2020	31.12.2019		2020	2020	2019
0	0	0	726	726	976

Le taux de couverture provisoire de la BVK se monte à 105,2 % au 31 décembre 2020.

Les cotisations ont diminué en comparaison avec l'année précédente, car il n'est plus nécessaire de payer des cotisations d'assainissement.

Indemnités aux membres de l'organe dirigeant

Durant l'année 2020, un total de KCHF 30 (KCHF 43 l'année précédente) a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 15 à la présidente (KCHF 17 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux membres de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 605 (KCHF 583 l'année précédente).

Les taux d'activité cumulés des membres de la direction s'élèvent en moyenne à 305% sur l'année (260% l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 648 heures pour Pro Senectute Suisse.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Contrat de subvention conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales pour la période 2018-2021

Pendant la crise liée au coronavirus, les personnes âgées ont (eu) tout particulièrement besoin d'aide. Pro Senectute a maintenu son offre de soutien lorsque les conditions le permettaient et l'a temporairement adaptée, étendue ou complétée. L'OFAS est disposé à prendre en considération des prestations adaptées ou supplémentaires dans le calcul de la subvention du moment qu'elles restent dans le cadre du plafonnement global des coûts. Au moment de l'établissement des comptes annuels, on ne savait pas encore si les volumes de prestations définis seraient atteints par les organisations de Pro Senectute. Pour l'instant, l'OFAS ne peut pas dire si une réduction des volumes de prestations provoquerait aussi une réduction de la subvention. Toutefois, lors de la fixation du montant de la subvention pour 2020, l'OFAS a confirmé qu'il prendrait en considération et analyserait différents aspects de la situation exceptionnelle actuelle.

Dans ce contexte, le conseil de fondation et la direction de Pro Senectute Suisse estiment qu'il ne faut saisir aucune dette envers l'OFAS dans les comptes annuels de Pro Senectute Suisse.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'influer sur les comptes annuels 2020 n'est intervenu après la date du bilan. Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil de fondation le 25 février 2021.



KPMG AG
Räffelstrasse 28
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de Pro Senectute, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et annexe) de Pro Senectute pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, aux statuts et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux règlements.

KPMG AG

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Clemens Scherrer
Expert-réviseur agréé

Zurich, 25 février 2021

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
Case postale
8027 Zurich

Tél. 044 283 89 89

info@prosenectute.ch
www.prosenectute.ch